

Fonds pour la formation professionnelle forestière

Budget 2014

	Recettes	Dépenses	%
Contributions des entreprises forestières	1'010'000.-		
Soutien aux CI, tarif de CHF 70.- par apprenti et jour de cours		760'000.-	75.2
Soutien à la formation continue		55'000.-	5.4
Soutien aux projets Ortra Forêt (règlements d'examen, mise en œuvre AFP, commission de surveillance CI, commission CD&Q, secrétariat Ortra Forêt, CAQ Forêt, etc.)		80'000.-	7.9
Administration: secrétariat, office d'encaissement, commission du Fonds		115'000.-	11.4
Réserves		0.-	0
Déficit	0.-		
	1'010'000.-	1'010'000.-	100

Adopté par la commission du Fonds le 03.09.2013

Adopté par le comité de l'Ortra Forêt le 12.09.2013